

MODALITES D'INSCRIPTION

Guide pratique

A lire impérativement

avant de compléter le dossier d'inscription administrative

Pour tout renseignement :

www.univ-jfc.fr rubrique « s'inscrire » - guide des inscriptions

*Scolarité générale Campus d'Albi
Place de Verdun
81012 Albi Cedex 9
Tél : 05 63 48 91 43
guichet-unique@univ-jfc.fr*

*Scolarité générale Campus de Castres
95 rue Firmin Oulès
81100 Castres
Tél : 05 67 53 00 25
scolarite-isis@univ-jfc.fr*

*Scolarité générale Campus de Rodez
Avenue de l'Europe B.P. 3219
12032 Rodez Cedex 9
Tél : 05 65 73 36 50
contact-rodez@univ-jfc.fr*

S O M M A I R E

I - Pièces justificatives obligatoires	page 1
II - Inscription.....	page 2
III - Comment compléter votre dossier d'inscription.....	page 3
IV - Nomenclature des codes départements	page 7
V - Codes pays et nationalités.....	page 8
VI –Codes des baccalauréats ou titre d'accès à l'université.....	page 9
VII -Codes établissements français d'enseignement supérieur.	page 11



IMPORTANT

**Une adresse mail jfc vous sera communiquée à la fin de votre inscription.
Elle sera utilisée par les services de l'INU Champollion
pour communiquer avec vous.**

Vous devez **impérativement** envoyer les photocopies des documents demandés à l'adresse indiquée ci-dessous en fonction du campus dispensant la formation que vous allez intégrer lors de cette rentrée :

Campus d'Albi

INU Champollion
 Inscriptions
 Place de Verdun
 81012 ALBI Cedex 9

Campus de Rodez

INU Champollion
 Inscriptions
 Avenue de l'Europe BP 3219
 12032 RODEZ Cedex 9

Campus de Castres

INU Champollion
 Inscriptions
 95 rue Firmin Oulès
 81100 CASTRES

- ❑ **Attestation de paiement ou d'exonération de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** à télécharger sur cvec.etudiant.gouv.fr
- ❑ **Document Parcoursup stipulant que vous avez accepté la proposition** (à imprimer depuis la page d'accueil de votre dossier Parcoursup).
- ❑ **Pièce d'identité** : Carte Nationale d'Identité ou Passeport pour les étudiants de nationalité française et les ressortissants de l'Espace Economique Européen.
- ❑ **Titre d'accès à l'Université** : relevé de notes du baccalauréat ou diplôme admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit...)
- ❑ **Attestation d'affiliation à la sécurité sociale.**
- ❑ **Une photo d'identité** récente et ressemblante prise sur un fond clair. Inscrire vos nom et prénom au dos.
- ❑ **Pour les étudiants étrangers** : copie du Passeport, du titre de séjour en cours de validité et la copie du certificat de scolarité de l'année précédente, le cas échéant.
- ❑ **Vous êtes étranger(e) originaire de l'Espace Economique Européen ou Suisse** : Carte Européenne d'Assurance maladie.
- ❑ **Certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense ou Citoyenneté**, à défaut attestation de recensement (-18 ans).
- ❑ **Attestation d'assurance Responsabilité Civile** ou celle de vos parents précisant vos nom et prénom, couvrant l'année universitaire en cours du 1^{er} septembre au 31 août. (Attention à ne pas confondre avec l'Attestation responsabilité civile locale).
- ❑ **Moyen de paiement** : Chèque libellé à l'ordre de **Agent Comptable de l'INU JFC**. Veillez à bien vouloir utiliser un stylo à encre noire ou bleue.
- ❑ **Fiche d'inscription pédagogique complétée et signée** : à télécharger sur l'application de pré-inscription
- ❑ **Autorisation photo / SMS complétée et signée** : à télécharger sur l'application de pré-inscription

Selon votre situation

- ❑ **Vous êtes boursier(e)**, votre notification d'attribution conditionnelle de bourse 2020/2021 délivrée par le **CROUS de Toulouse**
- ❑ **Vous êtes boursier(e) du Gouvernement Français** : attestation de bourse 2020/2021.
- ❑ **Vous êtes réfugié ou apatride** : **Titre de séjour** (mention réfugié politique ou demandeur d'asile) ou **carte OFPRA**.
- ❑ **Vous êtes pupille de la nation** : attestation de la D.R.J.S.C.S de moins de 3 mois.
- ❑ **Vous avez bénéficié d'un Contrat d'Etude Personnalisé suite à une demande d'admission, d'une validation des acquis (VA) ou d'une validation des acquis de l'expérience (VAE)** : joindre la photocopie de la décision d'admission.
- ❑ **Vous vous inscrivez en : Licence Professionnelle / master** : copie de la lettre ou du mail d'admission, relevé de notes du Baccalauréat et du BTS/DUT et/ou attestation de réussite de la Licence.
- ❑ **Pour les étudiants du département de STAPS** : vous devez faire remplir par un médecin le certificat médical INU Champollion joint au dossier, datant de moins de 3 mois autorisant la pratique d'activités sportives et le diplôme du PSC1, le cas échéant. Vous pouvez télécharger ce document dans le guide des inscriptions. **Ce document devra être fourni au plus tard le vendredi 4 septembre 2020. A compter de cette date, les étudiants n'ayant pas produit ce certificat ne seront pas acceptés en TP d'activités physiques et sportives et considérés comme absents**
- ❑ **Si vous êtes sportif(ve) de haut niveau** : attestation du Ministère des Sports pour 2020/2021.
- ❑ **Si vous êtes mineur au moment de l'inscription** : l'autorisation parentale pour vous inscrire avec la copie de la pièce d'identité du représentant légal.

II - I N S C R I P T I O N

A - Procédure d'inscription

L'inscription à l'INU Champollion est réalisée en **2 étapes obligatoires**. Ces opérations conditionnent l'accès aux épreuves d'examens et de contrôle continu ainsi que la délivrance du diplôme.

Etape n°1 : inscription administrative

- vérification des pièces (l'attestation de paiement ou d'exonération de la Contribution à la Vie Etudiante, carte vitale, relevé de notes du baccalauréat, du BTS, attestation de réussite à la Licence, n° INE ou BEA, moyen de paiement)
- vérification de la notification conditionnelle de bourses 2020 – 2021 **émise par le Crous de Toulouse**.
- paiement des droits d'inscription.
- délivrance de la carte d'étudiant(e) uniquement pour une première inscription à l'INU Champollion et des certificats de scolarité.

Etape n°2 : inscription pédagogique

Une fiche d'inscription pédagogique est à compléter et à signer **à l'issue**.

Il s'agit du « contrat pédagogique ». (Campus de Castres non concerné)

B - Informations complémentaires

Ces procédures sont indépendantes du dossier d'inscription

• **Contrat d'Etude Personnalisé suite à la validation d'une demande d'admission**

Etudiants titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur français (BTS, DUT...) ou issus de diverses formations post-baccalauréat.

• **Validation des Acquis - Reprise d'études (VA) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Etudiants relevant du dispositif de la formation professionnelle continue :

- *Retrait et dépôt du dossier* : auprès du service de la Formation Continue Apprentissage
(formation-continue@univ-jfc.fr)

• **Transfert de dossier universitaire** (étudiants venant d'une autre Université)

Vous devez demander à l'Université d'origine « le transfert de votre dossier universitaire ».
A l'INU Champollion, vous complétez « la fiche d'accueil ».

• **Double inscription**

Inscription à deux diplômes de niveau différent dans deux filières distinctes

Inscription à deux diplômes de même niveau

- *L'imprimé est à retirer auprès de la scolarité du diplôme principal.*

III - COMMENT COMPLETER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Votre attention est tout particulièrement attirée sur l'importance du respect de ces consignes

Les indications pour remplir votre fiche vous sont données par page et par rubrique
Vous devez compléter les cadres ou peignes en **MAJUSCULES**

EN-TETE DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Réservé à l'administration :

N° étudiant

Statut : (à titre d'information)

Formation initiale :

- si vous n'avez pas interrompu vos études

Auditeur libre :

L'auditeur libre suit les enseignements des Cours Magistraux (CM). Pour les enseignements en Travaux Dirigés (TD) il doit avoir l'accord du Responsable Pédagogique

Il n'a pas le statut « étudiant » et ne peut pas se présenter aux examens

Il doit s'acquitter de droits d'inscription mais est exonéré de la CVEC.

CADRE A : IDENTITE

Prénom(s) : prénom composé à indiquer avec tiret (exemple : JEAN-MARC)

Code du département ou du pays : se reporter à la nomenclature (pages 7 - 8)

CADRE B : ADRESSES

- L'adresse stable (exemple : adresse des parents) est celle à laquelle les courriers pourront vous être envoyés

- L'adresse pendant l'année universitaire

Code du département ou du pays : se reporter à la nomenclature (pages 7 - 8)

IMPORTANT

Tout changement d'adresse en cours d'année doit être signalé immédiatement à la Scolarité générale.
Les étudiants étrangers qui font leurs études en France ne recevront pas de correspondance à l'étranger.

CADRE C : PREPARATION ENVISAGEE POUR 2020-2021

- Indiquez précisément l'intitulé de la formation choisie.
ex : licence 1 Histoire ou licence 2 Sociologie...ainsi qu'au titre d'un programme d'échange international.
- Dans le cadre « **d'une inscription à deux diplômes** » vous devrez obligatoirement présenter l'imprimé correspondant validé par les Responsables pédagogiques du diplôme principal et secondaire.
- Dans le cadre « **d'une inscription sur deux niveaux** » vous devrez obligatoirement présenter l'imprimé correspondant remis par votre scolarité pédagogique.

CADRE D : TITRE D'ACCES A L'UNIVERSITE

- Indiquez obligatoirement l'année d'obtention du diplôme, la série, l'établissement, la ville et le département où vous avez obtenu votre baccalauréat ou tout autre titre en équivalence du baccalauréat français. (se reporter aux pages 9-10).

CADRE E : PREMIERE INSCRIPTION

- Indiquez l'année universitaire de votre première inscription dans l'enseignement supérieur (en France)
- Indiquez le nom de l'université française dans laquelle vous avez été inscrit(e) pour la première fois et l'année universitaire correspondant à cette inscription
- Indiquez le code Université « 7 chiffres et 1 lettre » - Afin de trouver le code UAI de votre établissement, merci de vous rendre sur www.onisep.fr en saisissant dans le champ «recherche libre » le nom de votre établissement. Vous pouvez également vous rendre sur www.google.fr et saisir le nom de votre établissement suivi de « UAI ».
- Indiquez l'année universitaire de votre première inscription à l'INU Champollion

CADRE F : DERNIER DIPLOME OBTENU

- **Type du dernier diplôme obtenu** : Indiquez la lettre correspondant à votre situation

A	Baccalauréat	B	BTS
C	DUT	D	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE
E	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)	F	Diplôme universitaire d'entrée en 1 ^{er} cycle (DAEU,etc..)
G	Diplôme APOGEE	I	DEUG
K	Attestation de fin de 1 ^{ère} année de médecine, pharmacie	L	Diplôme non universitaire du secteur paramédical et social
M	Autre diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle hors IUT	N	Licence
Q	Maîtrise	R	Autre diplôme universitaire de 2 ^{ème} cycle
U	Diplôme universitaire de 3 ^{ème} cycle	Y	Autre diplôme supérieur
Z	Aucun diplôme supérieur		
1	Diplôme d'établissement étranger secondaire	2	Diplôme d'établissement étranger supérieur

- **Code établissement** : code UAI

CADRE G : DERNIER ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FREQUENTE

- Les renseignements demandés se rapportent au dernier établissement d'enseignement que vous avez fréquenté.
Vous devez indiquer l'année, le type d'enseignement et la localisation géographique
- **Situation année précédente** : vous devez reporter le code correspondant à votre situation

A	Enseignement Secondaire (y compris par correspondance)	B	BTS (y compris post-BTS)
C	IUT (y compris post-IUT ou licence professionnelle)	D	CPGE
E	Ecole et formation d'ingénieur (universitaire ou non)	F	IUFM
G	Enseignement supérieur par correspondance	H	Université et Paris Dauphine (hors IUT, IUFM, Ecole d'ingénieur universitaire)
K	Autres établissements (ENS, école vétérinaire,...)	Q	Etablissement étranger d'enseignement secondaire
R	Etablissement étranger d'enseignement supérieur	S	Autre établissement ou cursus (hors secondaire, BTS, Ingénieur, CPGE, universitaire)
T	Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur	U	Non scolarisé l'année précédente mais déjà entré dans l'enseignement supérieur
V	Institut catholique	M	ESPE

CADRE H : BOURSES ET EXONERATIONS

- CROUS de : TOULOUSE
- N° INE : vous référer à votre relevé de notes du Baccalauréat
- Echelon de 0bis à 7 : l'échelon est indiqué au verso de la notification de bourse
- N° CVEC : vous réferez à votre attestation de paiement ou d'exonération de la CVEC

Lors de l'inscription, les étudiants boursiers sont exonérés du paiement des droits d'inscription au diplôme, **uniquement sur présentation de la notification conditionnelle de bourse 2020-2021.**

Attention, si vous possédez une attribution de bourse délivrée par un CROUS autre que celui de Toulouse, il vous appartient de procéder au transfert de votre Dossier Social Etudiant.

Les étudiants des classes préparatoires ou autres établissements d'enseignement supérieur ne seront exonérés des droits d'inscription que sur présentation de l'attribution définitive de bourse ou de l'attestation de bourse du lycée ou de l'établissement de rattachement (sauf convention d'établissement).

Pour tout renseignement : www.crous-toulouse.fr

Les étudiant(es) **qui recevront la notification de bourse après leur inscription** pourront obtenir le remboursement des droits de scolarité – diplômes nationaux dans un délai de 1 mois à compter de l'édition de celle-ci.

Attention : *Le paiement des bourses d'enseignement supérieur est sous condition d'assiduité aux cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stages et à la présentation aux examens.*

Toute absence injustifiée aux examens terminaux de fin de semestre entraînera la suspension immédiate du paiement de votre bourse et un reversement des sommes payées pourra vous être demandé par le CROUS.

**Un contrôle portant sur l'assiduité aux cours et TD sera organisé pour les 2 semestres.
Toute absence devra être signalée et justifiée auprès de votre scolarité pédagogique.**

CADRE I : SITUATION SOCIALE

- ❶ **N° sécurité sociale (n° INSEE) de l'étudiant(e) :** Pour les bacheliers, ce numéro vous a été communiqué par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) durant votre année de terminale.

Si vous êtes étudiant(e) étranger(e) : Après votre inscription administrative, vous devrez vous affilier obligatoirement au régime général de la sécurité sociale (CPAM) qui vous affectera un numéro.

CADRE J / K : RENSEIGNEMENTS DIVERS

❶ Interruption des études - ❷ demandeur d'emploi : Cochez cases OUI ou NON

❸ Sportif de haut niveau : si vous êtes inscrit sur une liste nationale du Ministère des Sports, vous devez le préciser sur le dossier d'inscription et joindre un justificatif délivré par le Directeur Régional des Sports.

❹ Assurance responsabilité civile (En règle générale, celle-ci est incluse dans le contrat d'assurance multirisque habitation) : Votre nom et prénom doivent figurer sur votre assurance habitation ou celle de vos parents pour l'année universitaire en cours. Ne pas confondre avec la responsabilité civile locative.

❺ Réforme du Service National :

CANDIDATS	DATE DE NAISSANCE	JUSTIFICATIF A PRODUIRE
Garçons et filles de nationalité française né(e) s	Avant le 11 janvier 1987	Aucun
	Du 11 janvier 1987 Au 10 janvier 1994	Certificat JDC ou JAPD ou <i>Attestation provisoire (avec durée de validité) ou Certificat d'exemption</i>
	Du 11 janvier 1994 Au 10 janvier 1996	Attestation de recensement ou Certificat JDC (si participation à la JDC)
	Après le 10 janvier 1996	Aucun

❻ Etudiants porteurs d'un handicap : Pour toute demande d'aménagement de cursus et/ou d'examens, veuillez prendre contact, au plus tôt, avec le Pôle Vie étudiante afin de compléter l'imprimé : étudiant porteur d'un handicap.

Campus d'Albi : Vie étudiante : Tél :05 63 48 17 98 – vie-etudiante-albi@univ-jfc.fr

Campus de Rodez : Vie étudiante : Tél :05 65 73 36 57 – vie-etudiante-rodez@univ-jfc.fr

Campus de Castres : Vie étudiante : Tél : 05 63 51 24 01 – isis@univ-jfc.fr

❼ Code profession parents : vous devez vous référer au tableau ci-dessous, et noter la catégorie socioprofessionnelle des parents (quel que soit l'âge de l'étudiant).

10	Agriculteurs exploitants	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
21	Artisans	52	Employés civils et agents de service de la Fonction publique, aides éducateurs
22	Commerçants et assimilés	53	Policiers et militaires
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la Fonction publique	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques	61	Ouvriers qualifiés
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	66	Ouvriers non qualifiés
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71	Retraités, anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés, MA, MI, SE	72	Retraités, anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	73	Retraités, anciens cadres et professions intermédiaires
44	Clergé, religieux	76	Retraités, anciens employés et ouvriers
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique	81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	82	Sans activité professionnelle
47	Techniciens	99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)

CADRE L : PAIEMENT DES DROITS

Le paiement des Droits d'Inscription doit s'effectuer :

- ✓ **UNIQUEMENT** par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Agent Comptable du l'INU Champollion**.
Veuillez à bien vouloir utiliser un stylo à encre noire ou bleue.

Exception : les étudiants boursiers ne paient pas les droits d'inscription.

Votre carte étudiant(e) de l'INU Champollion vous sera délivrée à la rentrée (mise à jour tous les ans, d'une durée de validité de 3 ans). Afin de pouvoir éditer votre carte étudiante, vous devez fournir une photo d'identité récente et ressemblante prise sur fond clair. Inscrire vos nom et prénom au dos.

IV - NOMENCLATURE DES CODES DEPARTEMENTS

Codes départements Métropole

001	Ain	033	Gironde	065	Hautes Pyrénées
002	Aisne	034	Hérault	066	Pyrénées Orientales
003	Allier	035	Ile et Vilaine	067	Bas Rhin
004	Alpes de Haute Provence	036	Indre	068	Haut Rhin
005	Hautes Alpes	037	Indre et Loire	069	Rhône
006	Alpes Maritimes	038	Isère	070	Haute Saône
007	Ardèche	039	Jura	071	Saône et Loire
008	Ardennes	040	Landes	072	Sarthe
009	Ariège	041	Loir et Cher	073	Savoie
010	Aube	042	Loire	074	Haute Savoie
011	Aude	043	Haute Loire	075	Paris
012	Aveyron	044	Loire Atlantique	076	Seine Maritime
013	Bouches du Rhône	045	Loiret	077	Seine et Marne
014	Calvados	046	Lot	078	Yvelines
015	Cantal	047	Lot et Garonne	079	Deux Sèvres
016	Charente	048	Lozère	080	Somme
017	Charente Maritime	049	Maine et Loire	081	Tarn
018	Cher	050	Manche	082	Tarn et Garonne
019	Corrèze	051	Marne	083	Var
020	Corse du Sud	052	Haute Marne	084	Vaucluse
021	Côte d'Or	053	Mayenne	085	Vendée
022	Côtes d'Armor	054	Meurthe et Moselle	086	Vienne
023	Creuse	055	Meuse	087	Haute Vienne
024	Dordogne	056	Morbihan	088	Vosges
025	Doubs	057	Moselle	089	Yonne
026	Drôme	058	Nièvre	090	Territoire de Belfort
027	Eure	059	Nord	091	Essonne
028	Eure et Loir	060	Oise	092	Hauts de Seine
029	Finistère	061	Orne	093	Seine Saint Denis
030	Gard	062	Pas de Calais	094	Val de Marne
031	Haute Garonne	063	Puy de Dôme	095	Val d'Oise
032	Gers	064	Pyrénées Atlantiques		

D.O.M. 097 (Départements d'Outre-mer)

971	Guadeloupe
972	Martinique
973	Guyane
974	Réunion
975	Saint-Pierre et Miquelon
976	Mayotte

T.O.M. 098 (Territoires d'Outre-Mer)

986	Wallis et Futuna
987	Polynésie française
988	Nouvelle Calédonie

V - CODES PAYS ET NATIONALITES

E U R O P E	A S I E	A F R I Q U E	A M E R I Q U E	O C E A N I E	I N D E T E R M I N E	A U T R E S P A Y S
125 ALBANIE	212 AFGHANISTAN	319 RE	441 BARBUDA	501 AUSTRALIE		
109 ALLEMAGNE	201 ARABIE SAOUDITE	303 SUD	415 ARGENTINE	508 FIDJI		
130 ANDORRE	252 ARMENIE	352 ALGERIE	436 BAHAMAS	513 KIRIBATI		
110 AUTRICHE	253 AZERBAIDJAN	395 ANGOLA	434 BARBADE	515 (ILES)		
131 BELGIQUE	249 BAHREIN	327 BENIN	429 BELIZE	516 (ETATS		
148 BIELORUSSIE	246 BANGLADESH	347 BOTSWANA	418 BOLIVIE	507 NAURU		
118 HERZEGOVINE	214 BHOUTAN	331 BURKINA	416 BRESIL	502 ZELANDE		
111 BULGARIE	224 BIRMANIE	321 BURUNDI	401 CANADA	517 (REPUBLIQUE		
119 CROATIE	225 BRUNEI	322 CAMEROUN	417 CHILI	510 NOUVELLE-		
101 DANEMARK	234 CAMBODGE	396 CAP-VERT	419 COLOMBIE	503 -> 132		
134 ESPAGNE	216 CHINE	323 NE	406 COSTA RICA	512 (ILES)		
106 ESTONIE	254 CHYPRE	397 COMORES	407 CUBA	506 OCCIDENTALE		
105 FINLANDE	239 COREE DU SUD	324 CONGO	438 DOMINIQUE	505 USA EN		
100 FRANCE	238 COREE DU NORD	312 (REPUBLIQUE	414 EL SALVADOR	509 TONGA		
133 132	247 EMIRATS ARABES UNIS	326 COTE D'IVOIRE	420 EQUATEUR	511 TUVALU		
126 GRECE	255 GEORGIE	399 DJIBOUTI	404 ETATS-UNIS	514 VANUATU		
112 HONGRIE	223 INDE	301 EGYPT	435 GRENADE			
136 EIRE	231 INDONESIE	317 ERYTHREE	430 > 101			
102 ISLANDE	204 IRAN	315 ETHIOPIE	409 GUATEMALA			
127 ITALIE	203 IRAQ	328 GABON	428 GUYANA			
157 KOSOVO	207 ISRAEL	304 GAMBIE	410 HAITI			
107 LETTONIE	217 JAPON	329 GHANA	411 HONDURAS			
113 N	222 JORDANIE	330 GUINEE	426 JAMAIQUE			
108 LITUANIE	256 KAZAKHSTAN	314 EQUATORIALE	405 MEXIQUE			
137 LUXEMBOURG	257 KIRGHIZISTAN	392 BISSAU	412 NICARAGUA			
156 MACEDOINE	240 KOWEIT	332 KENYA	413 PANAMA			
144 MALTE	241 LAOS	348 LESOTHO	421 PARAGUAY			
151 MOLDAVIE	205 LIBAN	302 LIBERIA	422 PEROU			
138 MONACO	227 MALAISIE	316 LIBYE	408 DOMINICAINE			
120 MONTENEGRO	229 MALDIVES	333 MADAGASCAR	442 CHRISTOPHE-			
103 NORVEGE	242 MONGOLIE	334 MALAWI	439 SAINTE-LUCIE			
135 PAYS-BAS	215 NEPAL	335 MALI	440 VINCENT-ET-			
122 POLOGNE	250 OMAN	350 MAROC	437 SURINAME			
139 PORTUGAL	258 OUZBEKISTAN	390 MAURICE	432 EN AMERIQUE			
114 ROUMANIE	213 PAKISTAN	336 MAURITANIE	431 DES PAYS-			
132 ROYAUME-UNI	261 PALESTINE	393 MOZAMBIQUE	427 DU Royaume-			
123 RUSSIE	220 PHILIPPINES	311 NAMIBIE	425 DU Royaume-			
128 SAINT-MARIN	248 QATAR	337 NIGER	433 TOBAGO			
121 SERBIE	226 SINGAPOUR	338 NIGERIA	423 URUGUAY			
117 SLOVAQUIE	235 SRI LANKA	339 OUGANDA	424 VENEZUELA			
145 SLOVENIE	206 SYRIE	313 ESPAGNOLES				
104 SUEDE	259 TADJIKISTAN	340 RWANDA				
140 SUISSE	236 TAIWAN	389 OCCIDENTAL				
116 (REPUBLIQUE)	219 THAILANDE	306 HELENE -> 132				
155 UKRAINE	262 TIMOR ORIENTAL	394 PRINCIPE				
129 VATICAN	260 TURKMENISTAN	341 SENEGAL				
	208 TURQUIE	398 SEYCHELLES				
	243 VIET NAM	342 SIERRA LEONE				
		318 SOMALIE				
		343 SOUDAN				
		391 SWAZILAND				
		309 TANZANIE				
		344 TCHAD				
		345 TOGO				
		351 TUNISIE				
		346 ZAMBIE				
		310 ZIMBABWE				

VI - CODES DES BACCALAURÉATS OU TITRES D'ACCÈS A L'UNIVERSITÉ

BACCALAUREAT obtenu après 1995 :

CODES	DENOMINATIONS
ES	BAC ES – Economique et Sociale
ES1	BAC ES – Economique et Sociale - Spécialité sciences économique et sociales
ES2	BAC ES – Economique et Sociale - Spécialité mathématique appliquée
ES3	BAC ES – Economique et Sociale - Spécialité langues vivantes
L	BAC L – Littéraire
L1	BAC L – Littéraire - Spécialité mathématiques
L2	BAC L – Littéraire - Spécialité langues vivantes
L3	BAC L – Littéraire - Spécialité langues anciennes
L4	BAC L – Littéraire - Spécialité arts
F11	BAC - Musique et TMD
F11P	BAC - F11 Danse
F12	BAC - F12 Arts appliqués
S	BAC S – Scientifique
S1	BAC S – Scientifique - Spécialité mathématiques
S2	BAC S – Scientifique - Spécialité physique et chimie
S3	BAC S – Scientifique - Spécialité sciences de la vie et de la terre
S4	BAC S – Scientifique - Spécialité biologie, écologie
S5	BAC S – Scientifique - Spécialité technologie industrielle
SAA	BAC – Série arts appliqués
HOT	BAC HOT – Hotellerie
STAE	BAC STAE – Sciences Technologiques de l'Agronomie et Environnement
STPA	BAC - Sciences et Technologies du produit Agro-Alimentaire
STAV	BAC - Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
STI	BAC STI – Sciences et Techniques Industrielles
STI1	BAC STI – Sciences et Techniques Industrielles - Spécialité Génie Mécanique
STI2	BAC STI – Sciences et Techniques Industrielles - Spécialité Génie Electronique
STI3	BAC STI – Sciences et Techniques Industrielles - Spécialité Génie Electrotechnique
STI4	BAC STI – Sciences et Techniques Industrielles - Spécialité Génie Civil
STI5	BAC STI – Sciences et Techniques Industrielles- Spécialité Génie Energétique
STI6	BAC STI – Sciences et Technologies industrielle – Spécialité Génie Matériaux
SMS	BAC - Sciences Médico-sociales
ST2S	BAC - Sciences et technologies de la santé et du social
STL	BAC STL – Sciences et Technologie de Laboratoire
STL1	BAC STL – Sciences et Technologie de Laboratoire - Spécialité Biochimie, Génie Biologique
STL2	BAC STL – Sciences et Technologie de Laboratoire - Spécialité Chimie
STL3	BAC STL – Sciences et Technologie de Laboratoire - Spécialité Physique
STPA	BAC STPA – Sciences Technologiques du Produit Agro-alimentaire
STT	BAC STT – Sciences et Technologies Tertiaires
STT1	BAC STT – Sciences et Technologies Tertiaires - Spécialité Action et Communication Administratives
STT2	BAC STT – Sciences et Technologies Tertiaires - Spécialité Comptabilité, Gestion
STT3	BAC STT – Sciences et Technologies Tertiaires - Spécialité Action et Communication Commerciales
STT4	BAC STT – Sciences et Technologies Tertiaires - Spécialité Informatique, Gestion
STG1	BAC STG – Sciences et Technologies de la Gestion Communication et Gestion des Ressources Humaines
STG2	BAC STG – Spécialité Mercatique
STG3	BAC STG – Spécialité Comptabilité et Finances d'Entreprise
STG4	BAC STG – Spécialité Gestion des Systèmes d'Information
STMG	BAC - Sciences et technologies du management et de la gestion
TMD	BAC – Techniques de la Musique et de la Danse
TD2A	BAC - Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
Ti2D	BAC - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
0002	Bac Européen
0021	Bacs Professionnels Industriels
0022	Bacs Professionnels Tertiaires
0023	Bacs Professionnels Agricoles

CODES	DENOMINATIONS
0031	Equivalence Baccalauréat par diplôme ou titre étranger
0032	Equivalence Baccalauréat par diplôme ou titre français
EQ3	E.S.E.U. (Examens spéciaux d'entrée en université)
0033	E.S.E.U. ou D.A.E.U. option A
0034	E.S.E.U. ou D.A.E.U. option B
0035	Promotion Sociale
0036	Validation d'études, d'expérience professionnelle, d'acquis personnels
0030	Capacité en Droit
0037	Autres cas de non bacheliers

BACCALAUREAT obtenu avant 1995 :

CODES	DENOMINATIONS
A	BAC A – Philosophie-Lettres
A1	BAC A1 – Lettres-Sciences
A2	BAC A2 – Lettres-Langues
A3	BAC A3 – Lettres-Arts plastiques
A4	BAC A4 – Langues-Mathématiques
A5	BAC A5 – Langues
A6	BAC A6 – Education musicale
A7	BAC A7 – Arts plastiques
B	BAC B – Economie et Sociale
C	BAC C – Mathématiques et Sciences physiques
D	BAC D – Mathématiques et Sciences de la nature
DP	BAC D' – Sciences agronomiques et techniques
E	BAC E – Mathématiques et Techniques
F	BAC F – Spécialité non précisée
F1	BAC F1 – Construction mécanique
F2	BAC F2 – Electronique
F3	BAC F3 – Electrotechnique
F4	BAC F4 – Génie civil
F5	BAC F5 – Physique
F6	BAC F6 – Chimie
F7	BAC F7 – Sciences biologiques Option Biochimie
F7'	BAC F7' – Sciences biologiques Option Biologie
F8	BAC F8 – Sciences médico-sociales
F9	BAC F9 – Equipement technique du bâtiment
F10	BAC F10 – Microtechnique
F10A	BAC F10A – Microtechnique Option Appareillage
F10B	BAC F10B – Microtechnique Option Optique
F11	BAC F11 – Musique
F11'	BAC F11' – Danse
F12	BAC F12 – Arts Appliqués
G	BAC G – Spécialité non précisée
G1	BAC G1 – Techniques Administratives
G2	BAC G2 – Techniques Quantitatives de Gestion
G3	BAC G3 – Techniques Commerciales
H	H BAC H – Techniques Informatiques
HOT	HOT BAC – Hotellerie
MAT	BAC Mathématiques
MT	BAC Mathématiques et Techniques
PHI	BAC Philosophie
SCE	BAC Sciences Expérimentales
SEE	BAC Série Expérimentales
TE	BAC Techniques et Economie

AUTRES BACCALAUREATS :

(les 2 codes entre parenthèses sont à utiliser avant 1995)

CODES	DENOMINATIONS
BP	BAC PRO (Professionnel)
BPI (0021)	BAC PRO (Professionnel) Industriel
BPT (0022)	BAC PRO (Professionnel) Tertiaire
(0023)	BAC PRO (professionnel) Agricole
BTA	Brevet Technicien Agricole
BTH	Brevet Technicien Hôtelier supérieur
EUR	Baccalauréat International Européen
0001	Baccalauréat International
99	Non renseigné